

LE CONFÉDÉRÉ


ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
PARAISANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an Fr. 12.—
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 18.50
ETRANGER : Un an Fr. 20.—
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 26.50
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX 11 c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste
à toute demande de changement d'adresse

Publicitas Sion. tél. 2 12 36

Rédaction :
Martigny, téléphone 6 10 31

Publicitas Martigny, tél. 6 10 31

ANNONCES  RÉCLAMES
le mm.-ligne ou son espace
10 ct. CANTON
13 ct. SUISSE
13 ct. ETRANGER
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX 11 c 495

Règle des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

Conditions strictes

Depuis que la Suisse a renoué des rapports diplomatiques réguliers avec l'URSS, rapports complétés par des accords commerciaux de nature à rendre de signalés services aux deux nations contractantes, nous n'avons eu qu'à nous louer de cette reprise de contact direct. Nos économies se complètent harmonieusement. La Russie est en mesure de nous livrer du blé, des céréales, des carburants, et les machines, les pièces d'horlogerie et les produits chimiques et pharmaceutiques que nous exportons à destination de la grande puissance orientale facilitent son rééquipement industriel et comblent les vides qu'il lui serait bien difficile de combler par ses propres moyens.

Depuis qu'ils ont été rétablis, les rapports diplomatiques entre les deux pays ont été empreints de courtoisie, aucun incident fâcheux n'est venu assombrir ces rapports et notre légation de Moscou vient d'obtenir l'autorisation, que l'on peut considérer comme très avantageuse pour elle, d'occuper un immeuble particulier, où il lui sera loisible d'installer tous ses services et de loger aussi bien notre ministre que l'ensemble de son personnel. Preuve de confiance, qui autorise à espérer que les relations russo-suisse se poursuivront dans une atmosphère satisfaisante et que, sous réserve de l'amélioration sensible des moyens de transports, les échanges commerciaux s'intensifieront encore à l'avenir, dans l'intérêt évident des deux pays.

En agissant de la sorte, la Suisse donne un témoignage tangible de sa volonté d'entretenir, sans aucune arrière-pensée, des relations correctes avec toutes les nations du monde. Elle a déjà affirmé à maintes reprises, par la bouche de ses porte-parole les plus autorisés, sa résolution de participer dans toute la mesure de ses moyens à la reconstruction du monde occidental, ennemi économiquement, sinon ruiné par la dernière guerre mondiale. Mais elle a toujours, également, insisté sur le fait que ce concours, librement consenti, concernait le plan économique, financier, commercial, charitable, d'une part, le plan culturel et moral d'autre part. Elle a renouvelé ses réserves formelles touchant le plan purement politique, sa neutralité intégrale et perpétuelle lui interdisant de s'incorporer à un groupe quelconque de puissances. Cette neutralité devait comporter pour elle le droit de conserver sa liberté d'action pleine et entière dans le domaine économique et commercial. Et c'est ainsi que, tout en approuvant le plan Marshall et tout en promettant de participer activement à son application, la Suisse s'est réservée le droit absolu d'entretenir, en toute liberté et sans contrôle étranger, des relations commerciales suivies avec n'importe quel Etat, associé de gré ou de force à n'importe quel bloc de puissances.

Cette position particulière implique tout naturellement des devoirs et des droits. Et comme premier devoir, celui de ne pas nous immiscer dans les affaires intérieures des autres pays, la liberté d'opinion et de presse demeurant intangible, dans les limites de l'objectivité. Comme premier droit, comme droit fondamental, celui de rester les seuls maîtres de nos destinées politiques, de ne tolérer aucune ingérence, de quelle nature qu'elle soit, des pays ou des gouvernements étrangers dans notre vie publique interne et de prendre, s'il le faut, les mesures répressives qui s'imposent pour garantir le respect rigoureux de notre autonomie, de notre indépendance politique et spirituelle, de notre souveraineté. Placés en-deçà du fameux « rideau de fer », nous entendons rester libres de commercer avec n'importe quel pays du monde, car toutes les nations peuvent nous être utiles et nous pouvons être utiles à toutes, mais s'agissant de nos affaires intérieures, nous voulons qu'indivisible soit la barrière que nous dressons tout autour de nos frontières. Sur ce point — on le sait d'ailleurs pertinemment au dehors — il ne peut y avoir et il n'y aura pas d'équivoque possible.

Des animaux peu ordinaires

Un chien a vécu pendant trois mois avec un cœur électrique inventé par un savant, nous annonce une revue russe. Plusieurs essais concluants auraient été effectués depuis septembre 1947. Les chiens « équipés » d'un cœur électrique peuvent courir et aboyer. — Une publication suédoise nous apprend à son tour qu'un serpent géant parfaitement conservé a été découvert dans une mine de charbon du Spitzberg. La tête mesure 36 cm. de large tandis que le corps a 28 cm. de diamètre. La longueur du reptile est de 20 m. D'après les paléontologues, ce serpent vivait il y a... 50 millions d'années !

En passant...

La mise en congé

Nous avons reçu de la Chancellerie de l'Etat du Valais le communiqué officiel suivant :

En séances des 20 et 26 mai 1948, dont la première a fait l'objet d'une communication de la Chancellerie d'Etat à la presse, le Conseil d'Etat avait décidé de charger M. le Chef du Département des Finances d'intervenir auprès des autorités fédérales compétentes pour obtenir d'elles des renseignements précis concernant les accusations répandues dans le public au sujet de deux fonctionnaires de l'Etat, MM. Ch. Métry, Chef de la comptabilité générale de l'Etat, et D. Zermatten, chef du service juridique du Département de Justice, impliqués dans des affaires de trafic d'or et de titres.

En séance du 2 juin, M. le Conseiller d'Etat Gard, Chef du Département des Finances, a pu faire part au Gouvernement des précisions qu'il avait obtenues.

Se fondant sur ces renseignements et sur la proposition de M. le Chef du Département des Finances, le Conseil d'Etat a décidé provisionnellement de mettre en congé pour une durée indéterminée M. Ch. Métry, chef de la comptabilité générale de l'Etat. Une décision définitive au sujet de ce fonctionnaire n'interviendra toutefois que lorsque l'autorité fédérale compétente aura rendu son jugement en cette affaire.

Quant au cas de M. D. Zermatten, le Conseil d'Etat a dû constater qu'il ne possédait pas de renseignements permettant de conclure que ce fonctionnaire se trouve sous le coup d'une inculpation décidée par les instances fédérales que cela concerne. Il a donc chargé M. Cyr. Pitteloud, Chef du Département de Justice, dont relève M. Zermatten, de suivre à la question et de lui faire rapport dès qu'il aura connaissance de faits nouveaux touchant ce cas.

Il n'a jamais été dans nos habitudes d'accabler un homme hors de combat, et par conséquent, nous allons laisser M. Charles Métry en paix jusqu'au dénouement de l'enquête.

A ce moment, il sera ou réhabilité ou congédié définitivement.

La mise en congé s'imposait, à notre avis, puisque l'intéressé en consacrant une partie de son temps à des trafics n'avait pas respecté le règlement des employés d'Etat auquel il était soumis au même titre que ses collègues.

Peut-être le gouvernement eût-il été bien inspiré de ne pas surseoir à sa décision et de la prendre un peu plus tôt.

Mais, nous comprenons ses scrupules. Deux de ses fonctionnaires étant en cause, il désirait régler leurs cas en même temps, par souci d'objectivité et de justice.

Il n'a pas pu le faire étant donné qu'il ignore encore aujourd'hui plusieurs éléments de l'affaire.

C'est ainsi, par exemple, qu'il n'a pas pris connaissance des pièces saisies dans le bureau de M. Métry, au Département des finances, et qu'aucun dossier ne lui a été transmis.

Les travaux des enquêteurs demeurent secrets et ils le resteront vraisemblablement jusqu'à leur mise au point finale.

Les propres aveux de M. Charles Métry comme aussi certains renseignements ont permis au

Polémique autour d'une place d'artillerie dans les Franches-Montagnes

L'aménagement éventuel d'une place d'artillerie dans les Franches-Montagnes inquiète les populations. Les partisans et les adversaires du projet se livrent à une polémique assez vive.

Le conseil communal de Tramelan a demandé son préavis à celui de Bière. La réponse est défavorable au projet.

Les autorités de Bière estiment, en effet, que l'industrie de précision aurait à souffrir non seu-

lément des détonations, mais surtout du va-et-vient d'automobiles, de gros camions et de chars blindés, qui font trembler les vitres et dérangent la population à toute heure du jour et de la nuit.

Du point de vue économique, les avantages ne sont pas brillants, écrivent les autorités de Bière, qui ajoutent que la Municipalité ne tire, de la place d'artillerie, que des revenus peu importants, la plupart des fonctionnaires militaires fédéraux habitant hors de la localité. Quant au tourisme, il a pris une belle extension dans la région environnante, mais il a complètement disparu à Bière.

Conseil d'Etat qui ne voulait pas céder à une pression de l'opinion publique ou des journaux, de prendre une mesure en toute sérénité.

Elle est grave, on n'en disconvient pas, mais légitime.

Elle témoigne, au surplus, du souci de nos autorités de ne pas étouffer l'affaire et de son désir de la voir, au contraire, pleinement éclaircie.

Il ne s'agit pas non plus de transformer M. Charles Métry, quels que soient ses torts, en un bouc émissaire.

D'autres personnes, en effet, sont mêlées à ces affaires.

Celle des titres étrangers aurait des ramifications bien au-delà du canton, et si elle n'intéresse les douanes que dans une certaine mesure, elle ne saurait échapper à l'attention du Département fédéral des finances.

Il faut qu'on sache en Suisse comment se sont échafaudées certaines fortunes.

Parce que nous avons jugé bon, par devoir professionnel, d'attacher le grelot, on nous soupçonne en certains milieux d'en savoir plus long que nous ne voulons bien le dire.

La « Voix ouvrière », en tout cas, l'a prétendu dans un récent article.

Or, si nous avons tenté d'obtenir des tuyaux, il est mal aisé de démêler le vrai du faux dans ceux que nous avons pu recueillir.

Certains, après vérification, se sont révélés dénués de tout fondement.

D'autres restent incontrôlables.

Nous ne pouvons pas nous muer en douanier ou en policier pour dénouer nous-même un échec fort embrouillé et nous préférons laisser aux gens compétents qui disposent de tous les moyens d'investigation, le soin de mener l'enquête.

Tout ce que nous réclamons, n'en déplaise aux amateurs de clair-obscur, c'est la lumière.

Ceci dit, nous laissons les enquêteurs à leur tâche, et nous attendons leurs conclusions.

Leur travail, nous l'imaginons aisément, sera long et difficile.

Il peut durer des mois, s'il faut en juger par les débuts laborieux de leurs recherches.

Mais nous avons le temps.

Ils ont le nez assez fin pour capter certaines odeurs insolites — car il est faux de prétendre que l'argent n'en a pas ! — et pour découvrir le pot aux roses !

A. M.

P.S. — Nous négligeons généralement de relever, dans nos articles, les coquilles que nous vaut notre mauvaise écriture, et il s'en est glissé plusieurs dans notre billet intitulé « Baisse encore un peu l'abat-jour... »

L'une dénature cependant si complètement le sens d'une phrase qu'il convient d'y remédier : « A sa place, eh bien, j'aurais porté l'affaire exclusivement sur le plan politique »

C'est le plus sûr moyen de l'étouffer, et vous verrez que ce bilan que je lui donne ici, ne sera pas perdu pour tout le monde.

Bilan ? C'est « filon » que nous avons écrit, et ce n'est pas, précisément, la même chose.

A. M.

Les soucis du vigneron

Que ces journées sont lourdes, dans la vallée, si orageuses qu'on ne sait où découvrir un coin de fraîcheur ! Derrière leurs volets clos, les dactylographes soupirent et les comptables s'épongeant, la main moite, le cœur flottant. Le vigneron, ployé jusqu'à terre, arrache la mauvaise herbe. Depuis l'aube, il arrache la mauvaise herbe. Le dos lui fait mal, la chaleur l'accable, il n'en peut plus. Jusqu'à la nuit, il arrachera la mauvaise herbe.

Est-ce qu'il pense seulement à prendre du repos ? Depuis que la neige a lâché la parcelle, en février, comment aurait-il pu songer à prendre du repos ? Il a porté le fumier dans sa hotte, il a refait le mur, pioché, taillé, emporté les fascines, et déjà il a fallu se souvenir de la sécheresse, allant ouvrir le bisse, reprenant la lutte séculaire contre ce climat de feu qui lui permet de faire un si bon vin. Maintenant, il désherbe, il ébourgeonne. Demain il sulfatera, arrosera, resulfatera, arrosera de plus belle, luttant de toutes ses forces, luttant de toute sa science contre les maladies, les champignons, les insectes, luttant non contre le soleil mais contre l'absence d'humidité, tous les jours à la peine, tous les jours sur la brèche, se tâtant le dos, se tâtant la nuque, noir, brûlé, recuit, éperdu de soif, recommençant.

Recommençant tous les jours de mai, de juin, de juillet et d'août, tous les jours surveillant les grappes qui prennent forme, qui grossissent, qui se gonflent, les surveillant, les protégeant, afin qu'elles soient propres, afin qu'elles soient saines, afin qu'elles soient sucrées comme le miel, afin que le vin soit bon qui donne aux hommes de la joie.

Recommençant tous les jours jusqu'au temps béni des vendanges quand s'allume au ciel le soleil de la récompense.

Oh ! C'est une tâche dure, allez, une tâche d'esclave, si l'on veut, parce qu'il ne faut jamais songer à prendre du repos, jamais songer à prendre du bon temps. Qu'ils essaient, ceux qui pensent que nous n'avons qu'à laisser mûrir, qu'à laisser faire la terre et le temps ! Qu'ils viennent un peu s'y frotter ! Et pourtant, non, le travail n'est rien quand il est récompensé.

Justement il n'est plus récompensé.

Les hommes de notre pays ne reconnaissent plus notre effort. Ils boivent n'importe quoi, ils se satisfont de tout ce qui porte le nom de vin comme si le nôtre n'était pas le meilleur parce que nous l'avons surveillé, dorloté, cajolé, que nous l'avons offert comme la plus pure offrande de notre dévouement et de notre antique application. Ils boivent n'importe quoi et nos tonneaux restent pleins, et notre travail n'est plus reconnu. Alors, avec quoi allons-nous payer nos impôts et l'épicière ? Avec quoi, je vous le demande ?

Travailler, se rôti au soleil, se dépenser jusqu'à l'épuisement de ses forces : Non tout cela n'est rien parce que nous avons l'habitude. Mais travailler de l'aube à la nuit et ne plus gagner son pain, voilà notre souci. Est-ce que vous ne voulez pas nous aider à surmonter notre grande infortune ?

Maurice Zermatten.

Le mystérieux passager était-il Martin Borman ?

Une patrouille canadienne, participant aux grandes manœuvres de l'été dernier, découvrit, sur l'une des îles de l'archipel Parry, une grotte creusée dans la glace contenant les cadavres bien conservés de cinq marins allemands. Sur l'un d'eux, un sous-officier, on trouva des notes en code qui, lorsqu'elles furent déchiffrées, des mois plus tard, apportèrent de curieuses révélations.

Les cinq marins avaient appartenu à l'équipage du sous-marin U 72. Le submersible avait quitté le port de Kiel quelques jours avant la fin de la guerre à destination de Tokio.

« Il y a dix jours déjà que nous naviguons, écrivait le marin allemand, mais aucun de nous encore n'a vu le voyageur. Il reste enfermé dans sa cabine où le colonel de la police et le commandant ont seuls accès. »

A la suite de cette trouvaille, une enquête fut ordonnée et des recherches furent entreprises aux îles Parry. Elles aboutirent à la découverte de plusieurs autres documents, malheureusement fragmentaires, et notamment d'une feuille comprenant les numéros d'enregistrement de dix-sept projets d'armes nouvelles ; une autre indiquait que le sous-marin transportait aussi 72 kilos d'or, 45 kilos de platine, 3 kilos de pierres précieuses et 5 millions de dollars.

Les recherches se poursuivirent alors dans les archives de la Kriegsmarine à Kiel. Pendant des semaines, elles furent assez décevantes. Parmi les messages secrets envoyés à l'adresse de Donitz, on en trouva cependant un émanant du sous-marin U 72 qui était du plus haut intérêt. « Nous avons pris à bord le Premier, le 13 au matin, à 0 h. 35. Tout va bien. L'équipage ne l'a pas reconnu. »

Qui pouvait être ce « Premier » que l'équipage n'avait pas reconnu ? Le journal *Winnipeg Chronicle* pose aujourd'hui à bon droit la question : N'était-ce pas Martin Borman, lieutenant No 1 de Hitler, disparu mystérieusement ?

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Tél. 61275 Cpte ch. postaux 11 c 1000

CAPITAL ET RÉSERVES : Fr. 1.450.000.—

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES BILLETS A ORDRE CRÉDITS DE CONSTRUCTION CRÉDITS COMMERCIAUX
Facilités pour amortissements et remboursements. DÉPÔTS à vue - à terme - en Caisse d'Épargne

DE FAIT EN FAIT

La brève session d'été des Chambres fédérales s'ouvre le 7 juin. L'ordre du jour étant très chargé, il est à craindre que plusieurs des questions très importantes qui y seront traitées ne puissent être suffisamment suivies par l'opinion publique, la presse et le Parlement lui-même. Le rapport sur la gestion et les comptes d'Etat de la Confédération donnera lieu vraisemblablement à des interpellations et à des suggestions. Devant l'intérêt qui s'est manifesté dans le public pour la question des finances fédérales, il y a tout lieu de s'attendre à ce que le Conseil national s'en occupe également, bien que ce soit le Conseil des Etats qui soit chargé, pour cette session, de l'examen de la réforme des finances fédérales.

Parmi les autres questions importantes de l'ordre du jour, il convient de relever le projet de loi fédérale sur le droit foncier rural, ainsi que le rapport du Conseil fédéral concernant l'initiative pour le retour à la démocratie directe.

Dans les cantons de Genève et d'Argovie, on assiste à des mouvements de grève qui n'ont pas encore trouvé de conclusion. En ce qui concerne les ouvriers du bois et du bâtiment de Genève, ils s'efforcent d'obtenir la réalisation de la semaine de cinq jours. Les employeurs, n'admettant pas la manière de procéder des ouvriers qui ne se présentent tout simplement pas le samedi matin sur les chantiers, ont décidé de prendre des sanctions à l'égard des contrevenants aux conventions. Dans le canton d'Argovie, ce sont les menuisiers qui ont cessé le travail. Malgré l'accord conclu entre les parties selon lequel celles-ci s'interdisaient de recourir à des mesures de lutte durant le week-end, une centaine de menuisiers, appartenant à la Fédération suisse du bois et du bâtiment, ont organisé une démonstration devant la fabrique d'explosifs de Dottikon.

Les touristes étrangers sont restés relativement nombreux malgré l'arrêt du tourisme britannique. Pendant le premier trimestre 1948, le nombre des nuitées d'hôtes étrangers n'a été que de 5% inférieur à la période correspondante de 1947. Or, en 1947, le nombre des nuitées imputables au tourisme étranger avait été nettement supérieur à celui d'avant-guerre.

Le niveau des prix n'a guère varié au cours des premiers mois de l'année. L'indice des prix de gros est resté stable, de même que l'indice du coût de la vie. Le niveau moyen des salaires nominaux (calculé pour 3300 entreprises occupant 238,000 travailleurs) s'est élevé de 1.3% durant le premier trimestre 1948. Les prix n'ayant pas augmenté durant cette période, il en est résulté une augmentation correspondante du salaire réel. D'après les données de l'Institut de recherches économiques de l'Ecole polytechnique fédérale le salaire réel moyen était à fin 1947 de 9% supérieur au salaire moyen d'avant-guerre. L'augmentation survenue au cours du premier trimestre 1948, porte la différence à un peu plus de 10%.



Le pilote Mézelles goûte un plaisir assez semblable à voler et à fumer une Parisienne : „Les deux choses me libèrent également des soucis de ce bas monde !” dit-il en portant à ses lèvres une nouvelle Parisienne... La Parisienne : une cigarette de Maryland premier choix. Parisienne : la cigarette la plus demandée en Suisse, fabriquée avec et sans filtre.

XII^{mes} Fêtes du Rhône
SIERRE 25-28 juin 1948

GRANDE FOIRE DES VINS, 25 VI - 4 VII

Cortège - Festival - Spectacle folklorique



PROFITEZ DES PRIX AVANTAGEUX I **VINS DE TABLE**
rouge et blanc, en fûts et litres scellés.
Algérie, Espagne, Portugal, Hongrie.
CONSTANTIN & C^{ie} - SION Tél. 2 16 48
RUE DU RHONE

Nouvelles du Valais

Chez les architectes et les ingénieurs

(Copr.) Nous avons parcouru avec intérêt le communiqué récemment publié dans la presse rapportant la décision prise par la Société des ingénieurs et des architectes du Valais touchant la réglementation de ces deux professions, décision à laquelle nous souscrivons pleinement.

Nous avons toujours trouvé proprement inique le fait que certaines personnes, loin de posséder un diplôme ou même seulement d'être compétentes, exercent ces professions et s'arrogent indûment tel titre d'architecte ou d'ingénieur.

Relevons à l'appui de notre légitime indignation le cas d'un jeune dessinateur qui, tout soudain, décide de s'intituler architecte, toutefois, et peut être afin de mieux égarer l'opinion, il adjoint à ce mot les lettres DES. (dessinateur en abrégé). Les gens peu informés traduiront, *chi lo sa?*, Diplôme Ecole S. et le tour est joué. C'est évidemment peu honnête, mais c'est paraît-il régulier.

C'est pourquoi nous nous féliciterions qu'enfin l'espoir d'une réglementation nous soit permis, car si l'on songe à la durée des études universitaires qu'il faut entreprendre pour obtenir un diplôme soit d'architecte, soit d'ingénieur, si l'on suppose les difficultés concomitantes, les sacrifices auxquels tout étudiant doit consentir, on ne sera pas surpris de constater le découragement qui s'empare d'eux, surtout en ce qui concerne les candidats architectes.

Nous précisons à cet égard que les deux seules écoles polytechniques de Zurich et de Lausanne sont autorisées à décerner de tels diplômes, ajoutons-y encore l'école d'architecture de l'Université de Genève.

Il est grand temps qu'une réglementation interviene si l'on veut éviter l'anarchie dans ces professions. Des mesures de protection doivent être prises si l'on entend encourager les jeunes à se perfectionner. Il faut que cesse cette usurpation de titres, pour le bien de la profession, dans l'intérêt général. De plus, il importe que nos étudiants sachent que nul anonyme ne pourra, dans un avenir que nous souhaitons prochain, s'approprier indûment de telles qualifications.

Architecte, ingénieur, des titres qu'il faut protéger, en Valais, comme ailleurs, si l'on veut stimuler les jeunes, leur assurer des perspectives et œuvrer à relever le niveau culturel de notre canton.

L'écho.

Tombola du XXI^{me} Festival de la Fédération des Musiques du Bas-Valais.

Le tirage a eu lieu lundi soir à la Halle de fête sous l'autorité du juge de commune et le contrôle de la gendarmerie.

Numéros gagnants : 1er lot : 08323, 2. 05806, 3. 00010, 4. 01171, 5. 02205, 6. 03968, 7. 08635, 8. 09314, 9. 01401, 10. 03333, 11. 01114, 12. 00820, 13. 04048, 14. 00828, 15. 00176, 16. 08322, 17. 08324.

Les lots sont à retirer immédiatement chez M. Joseph Damay, à Martigny-Bourg.

De l'argent bien placé

Il y a bien des moyens de placer son argent pour qu'il rapporte quelque chose, en dépit des temps incertains, mais l'un de ceux auxquels on peut songer, sans ambition démesurée, est aussi le plus sympathique.

Les gens fortunés comme les gens modestes peuvent consacrer quelques francs à tenter leur chance, non sans venir en aide, en même temps, aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique.

La Loterie romande leur fournit précisément l'occasion de risquer une petite somme pour l'agrément d'en gagner peut-être une grande et nombreux sont déjà ceux qui ont été comblés dans leur espoir.

Le prochain tirage, fixé samedi prochain 5 juin, à Boudry, dans le canton de Neuchâtel, risque de se dérouler, une fois de plus, à guichets fermés.

Vous n'avez plus que quelques heures pour choisir vos billets.

Puissiez-vous avoir la main heureuse !

Horticulteurs.

Attention à l'antracnose du haricot

Le temps pluvieux et froid de ces dernières semaines est propice au développement de ce redoutable parasite. Nous vous conseillons dès maintenant de traiter les haricots avec une bouillie cuprique à faible dose (carbonate de cuivre ou oxychlorure de cuivre à 0.5%). Répéter ce traitement 1 ou 2 fois à 2-3 semaines d'intervalle. Les gousses des plantes traitées tardivement ne doivent pas être consommées.

Station cantonale d'Entomologie.

LA NEUCHATELOISE

fondée en 1869, vous assure favorablement
Bris des glaces, Dégâts des eaux, Incendie, Vol
Nombreux agents Th. LONG Agent général BEX. tél. 5.21.20
en Valais

Fenaison.

L'époque approche. L'herbe fleurie va céder sous les coups de la faux ou de la faucheuse, pour prendre le chemin de la grange qu'elle emplira de son parfum suave.

Pourtant chaque année cette opération cause des victimes.

Vous devriez que nous voulons attirer l'attention des agriculteurs sur le sort des perdreaux et levrauts, qui se voient, oh ! bien involontairement, décimés ou mutilés, par l'outil acéré.

Si vous décelez un nid, laissez une large touffe d'herbe pour le protéger ; si vous apercevez une nichée de levrauts, soyez assez bons pour battre préalablement votre andain afin de les épargner.

Notre faune fait partie de notre vie quotidienne. Elle doit pouvoir compter sur votre humaine protection. Les amis de la nature, auxquels vous appartenez du reste, vous en sont reconnaissants d'avance.

Un chaleureux merci pour votre compréhension.

Mr.

A propos des matches Lausanne-Servette et Malley-Martigny, à Lausanne, le dimanche 6 juin.

Il est rappelé qu'à l'occasion des rencontres ci-dessus qui débiteront respectivement à 15 h. 15 et à 17 h. des billets à prix réduits seront mis en vente dans les gares de Sion, Saxon et Martigny. Le tarif est le suivant : Fr. 8.50 depuis Sion, fr. 7.— depuis Saxon et fr. 6.50 depuis Martigny. Les participants devront utiliser pour l'aller le train partant de Sion à 12 h. 07, de Saxon à 12 h. 23 et de Martigny à 12 h. 33, pour le retour, le départ de Lausanne est fixé à 19 h. 22. Pour les retours individuels, soit le dimanche ou le lundi, les prix suivants seront appliqués : Sion fr. 10.—, Saxon fr. 8.50 et Martigny fr. 7.40. Les personnes des localités de Charrat et de Vernayaz doivent prendre leurs billets à Martigny, le train en question ne s'arrêtant pas dans les gares ci-dessus.

Afin d'éviter l'encombrement des guichets à la gare de Martigny avant le départ, les billets de train peuvent être également retirés, chez M. Ernest Clai-vaz, café, M. Alexis Rouiller, café, à Martigny-Ville, et chez M. Francis Revaz, café, à Martigny-Bourg dès vendredi à midi, cependant les billets avec retour individuel doivent être pris à la gare de Martigny dimanche matin.

Sportifs valaisans profitez de l'aubaine qui vous est offerte d'assister à Lausanne à deux belles rencontres.

Assemblée générale de la Chambre valaisanne de commerce

On rappelle que les assises annuelles de la Fédération valaisanne du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture auront lieu à Evolène le samedi 12 juin prochain, à 10 h. 15 au Grand Hôtel avec départ de Sion en car postal à 8 h. 50. Le programme comprend en outre un déjeuner en commun au Grand Hôtel d'Evolène et le retour en car par Nax.

Les participants sont priés de s'annoncer au plus tôt et, en tous cas, avant le 9 juin, auprès du Secrétariat de la Chambre, à Sion, au moyen du bulletin d'inscription qui leur a été communiqué.

Fully. — Tir fédéral en Campagne.

Les tireurs participant au concours de tir fédéral en campagne sont avisés que les tirs au stand de Fully auront lieu avec le programme suivant :

Samedi 5 juin, de 16.00 h. à 18.30 h.

Dimanche 6 juin de 06.00 h. à 08.00 h. et de 12.30 h. à 18.30 h.

Nous encourageons vivement tous les tireurs de la région et ceux de Fully en particulier, à prendre part à ces tirs, qui se font sans aucun frais : la munition est gratuite.

Le Comité de la Société de Tir « Union ».

Les Fêtes du Rhône

L'an dernier, c'était Nîmes, l'antique cité des arènes romaines, qui recevait les nombreuses et pittoresques cohortes rhodaniennes. Et la réception fut enthousiaste et chaude comme les gens et les choses du Midi.

Cette année, c'est le Midi valaisan et suisse, Sierre, qui s'apprête à accueillir dans la joie tous ceux pour qui le fleuve royal est un vivant symbole de l'amitié et de la collaboration franco-suisse.

Ce sera l'occasion de grandes festivités où le génie valaisan et rhodanien pourra se donner libre cours.

Les Fêtes du Rhône s'ouvriront le 24 juin déjà par un festival « La Chanson du Rhône », jeu populaire d'Aloys Theytaz et Jean Daetwyler, avec 300 exécutants.

Le programme prévoit en outre un grand cortège folklorique avec participation de nombreux groupes, de la Furka à la Méditerranée.

Le Congrès rhodanien aura à discuter des questions de presse, des questions économiques et touristiques.

Parallèlement aux fêtes proprement dites, une Foire des Vins offrira à ses visiteurs de nombreux stands de dégustation des meilleurs crus du pays.

C'est dire qu'on ne s'ennuyera pas au Pays du Soleil entre le 24 et le 28 juin prochain, et qu'il faut bien retenir ces dates.

Chronique de Martigny

Fête centrale de Stella.

La fête centrale des cinq sections universitaires de Stella — uniquement composée d'étudiants romands et neutre au point de vue politique — débutera samedi 5 juin à Martigny. Après le banquet officiel qui réunira jeunes et anciens Stelliens, un cortège aux flambeaux se déroulera dès 21 heures dans les spacieuses rues d'Octodure, aux accents redoublés de la Fanfare Municipale de Martigny-Bourg.

Le pittoresque picoulet traditionnel terminera, devant le Casino, cette promenade nocturne « semée d'étoiles », dans une atmosphère estudiantine joyeuse. Enfin, un bal-cabaret stelliens, original et plein d'entrain, clôturera cette première journée de fête. Précisons que le bal, conduit par le fameux orchestre Harry Cover (6 musiciens) est fait sur invitations. (Entrée : Messieurs 7.70 ; Dames : entrée libre, tenue de soirée et robe longue.

Les accordéonistes de Montreux à Marigny.

Le Club des Accordéonistes du Léman, en excursion dimanche à Verbier, donnera, au retour de la promenade, vers les 18 heures, un petit concert sur la Place centrale. Les amateurs de musique populaire se feront un plaisir de venir applaudir cette jeune et sympathique société.

Dans les cinémas de Martigny...

Dans le film *Le visiteur (à l'Etoile)*, Pierre Fresnay a créé un nouveau type inoubliable : L'homme dur, avide, taré, dont une légende a fait le héros d'un pensionnat d'orphelins. Réfugié chez eux, il connaîtra un drame de conscience qui s'ajoutera au drame tout court auquel il est mêlé : homme traqué par la police qu'une belle maîtresse a trahi.

Le jeu puissant du grand acteur déploie toute sa gamme au milieu de *Petits chanteurs à la Croix de bois*. Un film français d'une valeur exceptionnelle.

Au *Corso*, après un violent film d'action *Echec aux bandits* avec Charles Starrett, voici revenu le sombre Eric von Stroheim, assisté du cynique Edouard Cian-nelli dans un captivant film d'espionnage : *Tempête sur Lisbonne*.



Madame Veuve Alexandrine STUCKI-GAY, à Martigny ;
Madame Veuve Rosi ZINGG-STUCKI, à Berne ;
Madame Veuve Marie ZUTTEL et famille, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Ernest STUCKI et famille, à Champagne et Prévèrenges ;
Monsieur et Madame Emile STUCKI et famille, à Rickingen (Berne) ;
Monsieur BALMER-ZINGG, bei Worb, Berne ;
Monsieur Louis-Henri DELARAGEAZ-STUCKI, à Prévèrenges ;
Les enfants et petits-enfants de feu Xavier GAY, à Charrat et à Berne ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Christian STUCKI

Retraité C. F. F.

Ancien chef de train

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, décédé pieusement dans sa 74^{me} année.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, samedi 5 juin 1948.

Culte pour la famille à 13 h. 30.

Départ du domicile mortuaire à 14 h.

Selon le désir du défunt, on est prié de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.

Il n'y a pas de proportion entre les souffrances du temps présent et la gloire à venir.
Rom. 8. 18.



La Société de la Gym d'Hommes de Martigny a le pénible regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Christian STUCKI

Les membres sont priés d'assister à son ensevelissement. Départ du domicile mortuaire samedi 5 juin 1948, à 14 heures.



Les familles parentes ont la profonde douleur d'annoncer le décès du

Rd Père Armand DORSAZ

Révérend Curé de St-Pierre-de-Clages

décédé à l'Hôpital de Sion, à l'âge de 70 ans, muni des Sacraments de l'Eglise, et après une longue maladie, supportée avec un grand courage chrétien.

L'enterrement aura lieu à St-Pierre-de-Clages le samedi 5 juin, à 9 h. 30.



Profondément émue des marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de Madame LEONCE RIBORDY-GAILLARD, remercie de tout cœur toutes les personnes qui y ont pris part.

“Papa a besoin d'une bonne soupe,
donc... une bonne soupe **Knorr** tous les jours!”

Nouvelles du jour

La Grande-Bretagne a décrété l'embargo sur les armes destinées au Proche-Orient. Toutes les licences d'exportation de matériel de guerre pour les pays de cette zone ont été annulées.

On prête à M. Robert Schuman, président du Conseil français, l'intention de demander son agrément au président de la République française à un remaniement ministériel. M. Schuman désirerait se séparer de certains ministres dont il est mécontent. On parle de MM. Bidault et Teitgen, respectivement ministres des affaires étrangères et de la défense nationale. Le premier n'aurait pas su défendre avec efficacité les positions françaises au moment de la signature de l'accord de Londres, tandis que le second est en butte à de vives récriminations à la suite du limogeage d'une vingtaine de généraux.

L'Assemblée nationale française a voté par 353 voix contre 188 l'ensemble du projet de loi concernant la réduction du nombre des fonctionnaires. On sait que c'est à ce sujet que la question de confiance fut posée par le gouvernement.

La commission de la Chambre américaine a proposé de réduire de 25% les crédits accordés pour le plan Marshall. Cette proposition a fait sensation à Washington. Les motifs invoqués à l'appui de cette demande de réduction sont les perspectives de fortes récoltes en Europe et les dépenses trop élevées affectées au plan de mécanisation de l'agriculture. Ce programme est jugé trop audacieux par la commission.

Les milieux politiques américains sont d'avis que cette proposition sera acceptée par la Chambre mais repoussée par le Sénat. Il en résulterait probablement un compromis comportant inévitablement d'importantes réductions au plan initial. On craint, en tout cas, que cette proposition de la commission ne provoque une crise de confiance en Europe à l'égard des Etats-Unis.

Le Comte Bernadotte, médiateur de l'ONU en Palestine, s'est entretenu avec les belligérants pour examiner à quelle date la trêve dont le principe a été admis par les deux parties, pourrait commencer. En ce qui concerne la cessation définitive des hostilités, les points de vue sont inconciliables. Les Juifs déclarent qu'ils n'accepteront de cesser le feu que si l'Etat d'Israël est reconnu alors que les Arabes mettent comme condition première la suppression de celui-ci et la renonciation au partage de la Palestine.

Le niveau des eaux est en baisse dans les régions du Portland (USA) victimes des catastrophiques inondations que l'on sait. Actuellement, plus de 75.000 personnes sont sans abri, des milliers d'hectares de terres fertiles sont dévastées et l'on ignore encore combien de victimes ont péri sous l'eau.

Malgré cet arrêt des crues, la population est dans l'angoisse car il suffirait que les eaux de certains fleuves montent de 50 cm. pour que toute cette partie de l'Etat d'Oregon ne forme qu'un immense lac de la ville de Vanport à l'océan pacifique.

Ecole industrielle, Sion

Les jeunes gens qui désirent fréquenter l'automne prochain l'école industrielle inférieure de la Ville de Sion, sont avisés que l'examen d'admission aura lieu à l'école primaire des garçons jeudi le 17 juin, à 8 h. 30. Ils devront jusqu'au 15 juin se présenter ou s'annoncer par écrit à la direction de l'école primaire en indiquant nom, filiation et date de naissance.

L'Administration.

Il se déshabillait au cinéma !

Les spectateurs d'un cinéma de Madrid ne furent pas peu surpris de voir un soir l'un deux installé au milieu de la salle enlever son pantalon, son caleçon et sa chemise et quitter son siège lorsqu'il n'eut plus sur lui que ses sous-vêtements et ses chaussettes ! Les ouvreuses se précipitèrent. On éclaira la salle et l'homme, dans une extrême confusion, avoua s'être endormi pendant la projection du film et avoir rêvé qu'il était chez lui sur le point de se coucher.

Nouvelles suisses

Le parti radical-démocratique et la réforme des finances fédérales

La commission spéciale du parti radical-démocratique de Suisse a siégé, sous la présidence de M. Lœpfe, ancien conseiller aux Etats, pour prendre position, sur la base du message du Conseil fédéral et des décisions de la commission du Conseil des Etats, sur la réforme des finances fédérales.

La commission professe l'opinion que le budget futur de la Confédération ne peut pas être équilibré sans l'impôt d'amortissement ou sans mesures spéciales. Malgré des économies importantes dans les intérêts, dans les dépenses pour le personnel et les mesures de crise, malgré l'estimation plus élevée de l'impôt sur le chiffre d'affaires, la renonciation à l'impôt d'amortissement provoquerait un manco de 75 à 120 millions de francs, dans l'idée que l'action pour lutter contre la vie chère pourra être supprimée d'ici à 1950 et qu'il ne résultera pas de nouvelles dépenses pour la Confédération des projets d'arrêtés actuellement en chantier.

Après une ample discussion, la majorité de la commission propose d'insérer dans la Constitution un impôt fédéral direct temporaire, qui serait réservé à l'amortissement de la dette de 2 milliards en l'espace de trente années. Cet amortissement terminé, c'est-à-dire au plus tard dans trente ans, cet impôt sera supprimé. L'impôt devrait être établi de manière qu'il rapporte un montant moyen de 100 millions par année. Les impôts cantonaux et communaux doivent être déduits du revenu imposable. Les personnes juridiques doivent être imposées par un impôt à la source sur les bénéfices nets. Les cantons doivent participer dans la proportion de 20% à l'impôt fédéral direct. Un tel impôt fédéral permettrait, à l'encontre du projet d'amortissement du Conseil fédéral, une diminution des taux d'environ deux tiers.

Une minorité de la commission recommande, à la place de l'impôt fédéral direct, la solution suivante : 1. renonciation complète ou partielle des cantons aux ristournes de l'impôt fédéral anticipé en faveur de la Confédération ; 2. augmentation des bénéfices des P.T.T. pour les porter à 75 millions par année.

Journées des Suisses de l'étranger 1948

Le Congrès des Suisses de l'étranger, organisé tous les ans par le Secrétariat des Suisses à l'Etranger, aura lieu cette année sous le signe du centenaire de notre Constitution. Les séances de délibérations auront lieu les 24, 25 et 26 juin à Interlaken. Les participants assisteront le samedi à une représentation du *Jeu de Tell* et le dimanche, 27 juin, aux manifestations organisées à Berne dans le cadre de la fête fédérale de chant. Les colonies suisses d'Europe ont déjà désigné leurs délégués. Une cordiale invitation est adressée à tous les Suisses d'outre-mer actuellement en séjour au --- qui doivent s'annoncer au Secrétariat des Suisses à l'Etranger, Wallgasse 2 à Berne.

Remerciements

S'efforcer de donner à chaque individu, les moyens de mener une vie normale et de développer ses dons est une des tâches les plus nobles mais une des plus ardues de notre époque. En répondant généreusement cette année à l'appel de *Pro Infirmis*, le peuple suisse a prouvé une fois de plus qu'il savait prendre ses responsabilités humanitaires et qu'il est capable de compatir activement aux souffrances causées par une déficience physique ou mentale.

Pro Infirmis remercie chaleureusement tous ceux qui ont accueilli favorablement ses pochettes de cartes et qui y ont ajouté parfois un don supplémentaire. Le moindre versement fait à un de nos comptes de chèques continuera à être reçu avec une vive reconnaissance.

Le Comité de *Pro Infirmis*.

Cinq cent mille liras disparaissent

Un sac postal contenant 500.000 liras en billets de mille et de 500 liras a disparu d'un fourgon C. F. F. le 29 mai, dans l'après-midi ou dans la soirée, entre Bienne-Lausanne et Brigue. Les polices de Neuchâtel, Vaud et Valais ont entrepris des recherches qui se poursuivent.

Il se pourrait que les voleurs tentent de faire le change des billets.

Accord entre la Suisse et le Liechtenstein

Hier a été signé entre la Suisse et la principauté du Liechtenstein un accord relatif à la réglementation des relations dans le domaine de la police des étrangers.

Selon ce nouvel accord, le contrôle frontalier, qui depuis la retraite de la police d'armée au début du mois de juillet 1947 ne s'exerçait qu'au poste de Buchs, a été entièrement levé.

Des champignons de poids

La famille Bula-Kramer, à Galmitz, près de Morat, a récolté, dans les environs de sa ferme, deux magnifiques champignons de la famille des vesses de loup géantes. Ils sont comestibles. L'un pesait 4 kg. 300, l'autre 2 kg. 500.

Pessimisme chez les paysans

Il y a actuellement dans nos campagnes une vague de pessimisme dont on ne saurait nier l'importance. Soumis pendant des années à un régime harassant, obligés d'accepter de dures exigences pour nourrir une population qu'ils trouvent aujourd'hui oublieuse et ingrate, les agriculteurs suisses sont dans l'ensemble nettement désabusés, pour ne pas dire déçus. Mais « le pessimisme est une forme de renoncement » leur dit M. H. Tanner dans le « Journal d'agriculture suisse », en un excellent article dont voici la conclusion : Le monde évolue à une vitesse énorme.

Les pays qui se donnent en ce moment des organisations agricoles et une structure économique nouvelle, commencent à un stade que nous n'avons pas atteint à cause d'un conservatisme qui veut qu'il n'y en ait point comme nous. Sur bien des points, où nous étions en tête il y a cinquante ans, nous accusons déjà un retard considérable et fort inquiétant.

La politique agricole du Conseil fédéral avant et pendant la guerre, est responsable de cet affaiblissement et de cette ankylose de notre agriculture. Le régime qui lui fut imposé, les exigences auxquelles elle fut soumise pour nourrir une population ingrate et oublieuse, l'épuisement qui en est résulté et les charges qui l'accablent, tout cela conduit nos paysans devant un dilemme : s'adapter à la situation nouvelle, ou s'accrocher désespérément aux branches d'un régime vétuste et dépassé.

Dire cela n'est pas sombrer dans le pessimisme, mais sentir, avec quelque dépit, combien ce qu'on nomme puissance, dans l'organisation agricole, n'est que force d'inertie.

Le moment est venu de secouer cette torpeur, de renoncer à un conformisme périmé, et d'ouvrir à l'agriculture, les portes du progrès.

Ce progrès est technique, en plus d'un cas. Il est aussi organique, dans son essence, car la réforme de structure, sans nécessiter de bouleversements profonds, de reniements et de remue-ménage, peut être réalisée en articulant des pièces détachées, en revisant des mécanismes et en regroupant toutes les organisations autour de principes nouveaux.

On peut jouer la même pièce mais en renouvelant la mise en scène. On peut conserver une fortune, en considérant les placements effectués. On peut posséder un bel instrument, mais s'aviser qu'il faut l'accorder. On peut apprécier ce qui fut fait mais ne pas croire que l'avenir ne procède que du passé. A faits nouveaux, nouveaux conseils.

I. A.



Pierre FRESNAY
A L'ETOILE
dans
"Le Visiteur"
avec
Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois

L'Angleterre supprimera-t-elle la peine de mort ?

La Chambre des lords s'est opposée à la décision prise par la Chambre des Communes de supprimer la peine de mort à titre d'essai pendant cinq ans. Elle a pris cette décision par 181 voix contre 28. Le projet a été renvoyé à la Chambre des Communes.

Les milieux politiques sont d'avis qu'un compromis pourrait être trouvé en ce sens que la peine de mort pourrait être maintenue pour récidive du crime et suspendue pour le premier assassinat.

On sait qu'en Suisse c'est l'introduction du code pénal fédéral qui a définitivement aboli la peine capitale dans les quelques cantons qui l'avaient encore maintenue.

(Réd.)

La neige sur les cols des Alpes.

Le Touring-Club suisse et l'Automobile-Club de Suisse communiquent ce qui suit :

Par suite du mauvais temps, les cols sont de nouveau enneigés. De ce fait, l'Albula, la Bernina et le Saint-Bernardin ne sont praticables momentanément qu'avec chaînes. Pour l'Ofen, il est recommandé de s'en munir. Le Gothard est fermé en ce moment, mais on compte pouvoir le débayer dans la journée. Le Simplon, l'Oberalp, le Klausen et les autres cols des Grisons (à part l'Umbrail qui est encore fermé) sont praticables sans chaînes malgré la neige fraîche.

Le général Douglas et l'armée suisse

Le chef de l'armée suédoise, général Douglas, qui a regagné son pays après un séjour d'une semaine en Suisse.

Il a déclaré, entre autres, que sa visite chez nous avait été fort bien préparée par les autorités et que les contacts qu'il avait eus avec le Département militaire et les représentants de divers services avaient été particulièrement instructifs et féconds.

Il a constaté que l'armée suisse disposait d'un équipement et d'un armement de première classe. Il a également loué la formation militaire du soldat. « Il est étonnant, at-il relevé, qu'un résultat aussi bon soit obtenu seulement en l'espace de quatre mois. L'explication, dit-il, il faut la trouver dans la mentalité du soldat suisse et dans sa haute conception du devoir militaire. »

A VENDRE
CHAR à PONT
à ressorts

en bon état, charge max. 4000 kg., pour 2 chevaux.
S'adresser à l'Hortie Louis Grobel, combustibles et transports, à Sierre.

A VENDRE
1 meuble de bar

dessus marbre, avec 5 chaises, le tout en parfait état.
S'adresser à Pahud, frigorifique, Sion.

A VENDRE
une moto

pour cause de double emploi, marque **New-Hudson**, 500 latérale, entièrement révisée, à l'état de neuf ; intéressante affaire à enlever de suite.
S'adresser à Michel Witschard, La Pierraz, Saxon.

ST-MAURICE
PARC DES SPORTS 5 et 6 juin 1948

FÊTE ROMANDE DES PUPILLES ET PUPILLETES „SATUS“

Les 2 soirs : **BAL** Dimanche, à 13 h. 30 : **Grand cortège**

PARC DES SPORTS - ST-MAURICE
Dimanche 6 juin, dès 16 h. 15

St-Maurice I Ste-Croix Sports I

Deuxième match, poule finale pour la promotion en deuxième ligue.

Sportifs valaisans : un match à ne pas manquer

ON CHERCHE
bonne **sommelière**

bien au courant du service. S'adresser au Café du Tunnel, Martigny-Bourg.

A vendre
pour cause de liquidation, un certain nombre de

MANTEAUX DE FOURRURE et JAQUETTES

à très bas prix. Pour traiter, écrire sous chiffres 372 à Publicitas Martigny.

A REMETTRE bon commerce

épicerie - mercerie
dans ville importante du Valais, bonnes conditions. Ecrire sous chiffres 370 à Publicitas Martigny.

Nous disposons à nouveau de **Cadres à fraises**

Livraison immédiate.
GUIGOZ FRÈRES, Bagnes
Téléphone 6 61 80.

Pension

très bien située pour le prix de Fr. 52.000. Ecrire sous chiffre P 66-144 S Publicitas, Sion.

A vendre superbe chambre à coucher

état de neuf, parfait état de propreté, comprenant 1 grand lit 160 cm. large avec matelas et sommier Superba luxe, grande armoire et coiffeuse. S'adresser les samedis 5 ou 12 juin Av. de Chailly 22, Lausanne, tél. 3 71 68. Autres jours : (026) 6 22 81 Saillon.

Café-restaurant station d'été **cherche bonne sommelière**

et une **Jeune Fille** sachant cuire, pour le ménage et aider au café, bons gages. S'adresser au bureau du journal.

A vendre une bonne jument

Même adresse : **2 caisses à gravier** chacune 1/2 m3, et une **voiture à 2 bancs**
S'adr. Francis Moreillon, Frères s. Bex.

Simar

M. 4 3 HP, révisé **A VENDRE**
chez Ch. Waridel, Aigle, tél. 2 21 47

Mototrebils RUEDIN

avec pompes et tuyaux livrables de suite. — Quelques **motoculteurs** d'occasion. Un **motoculteur** Grunder avec treuil 6 CV.
S'adr. Marcel Jaquier, Tartegnin s. Rolle, tél. 7 56 95.

A travers les âges de la vie

vous avez une fidèle amie : **L'Eau de Cologne surfine des Laboratoires RHODAN, à Sion**

EMPRUNT

Bon commerce cherche 10 à 15.000 fr. contre bonne garantie ; accepterait même personne intéressée. Ecrire sous chiffres 369 à Publicitas Martigny.

AIDEZ VOTRE CIRCULATION
Faites disparaître migraines

vertiges, bourdonnements d'oreilles et autres troubles dus à une mauvaise circulation du sang, car ces maux peuvent devenir nuisibles et dangereux pour la santé. Faites donc une cure de CIRCULAN pendant un à deux mois ! Le succès de la cure dépend de la persévérance avec laquelle on la fait, surtout s'il s'agit de cas rebelles. CIRCULAN vous permettra peut-être de vous débarrasser des troubles si désagréables dus à une mauvaise circulation.

Cure CIRCULAN Extraits de plantes du Dr Antonioli

Flacon original Fr. 4.75
Cure moyenne Fr. 10.75
Flacon de cure Fr. 19.75
(Economie Fr. 4.—)
Recommandé par le corps médical
Dép. Etabl. R. Barberot S. A., Genève

Contre : Artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, fatigue, jambes enflées, maux, bras, pieds et jambes froids ou engourdis.

CHEZ VOTRE PHARMACIEN

On peut rendre la **cure plus efficace** encore — notamment pour un cœur nerveux et d'affections nerveuses — en prenant en même temps que le CIRCULAN des dragées vertes HELVESAN-5 (Fr. 3.50). Au moment de l'âge critique on prendra en même temps que le CIRCULAN les dragées vertes HELVESAN-8 (Fr. 3.50).

Pourquoi RADION lave-t-il plus blanc ?
Parce qu'il contient du **Solium**

La seule lessive au Solium (Marque déposée)

Un produit Sunlight

Le linge blanc plus blanc que neuf
Les couleurs lavables prennent une fraîcheur nouvelle !

RADION est la lessive la plus parfaite de notre époque. Sans que vous ayez besoin de frotter et sans que les tissus en pâtissent, Radion vous fait obtenir du linge immaculé, fleurant délicieusement la fraîcheur, du linge dont vous serez très fière ! Plus vous laverez avec Radion, plus votre linge vous fera plaisir. Les pièces jaunies elles-mêmes reprennent peu à peu un blanc pur et frais.

Le SOLIUM agit comme les rayons de soleil les plus étincelants, mais sans attaquer les tissus par oxydation. Le Solium ménage vos mains. Grâce à lui, le linge blanc devient plus blanc que neuf et les effets de couleur lavables prennent une fraîcheur nouvelle.

Pour tremper et rincer OMO

Radion lave plus blanc !

CIDRE DOUX
Langenthal

BAUMBERGER FRÈRES S.A. LANGENTHAL

Dépositaires :
J. Arlettaz, P. Emonet & C^e
Denrées coloniales en gros
Martigny-Ville
Tél. (026) 6 10 26
Hoirs Charles Duc, Sion
Denrées coloniales en gros
Tél. (027) 2 10 10

Dénoyotez vos cerises et vos prunes

DÉNOYATEUR „INCA“
NOUVEL APPAREIL AVEC PROTECTEUR
GRAND RENDEMENT
NE DÉCHIRE PAS LES FRUITS
COMPLET : Fr. 12⁰⁵ + ichta
ENVOI FRANCO CONTRE REMBOURS

PAMBLANC
Haldimand 10
LAUSANNE

BOVERNIER
20 juin 1948 **2^{ME} CROSS**
organisé par le SKI-CLUB
Challenges individuel et par équipes. 1er départ à 14 h.
Dès 15 h., GRANDE
KERMESSE
Excellent orchestre — Vins 1er choix — Jeux divers
Invitation cordiale

RIDDES DIMANCHE 6 JUIN
Fête cantonale valaisanne de **Lutte suisse**
coïncidant avec les 25 ans de l'Association.
80 lutteurs, début des luttes 9 h. 30, cortège 13 h. 30, 14 h. reprise des luttes. 18 h. résultats et
Grande Kermesse

SIEN s.a.r.l.
Tout pour le bureau Tél: 217 33

Pour **construire à bon marché** avec des matériaux d'occasion en très bon état.
Fenêtres chêne, Portes balcon, chêne, Portes communicantes
Le tout livrable aux mesures demandées.
Prendre rendez-vous avec
A. Chapelay - Champéry
Tél. 4 41 72 de 19 h. 30 à 21 h.

Pour sulfater
BOILLE „LA ROMANDE“
Nouveau modèle, brevet 1948. La plus simple, la plus forte et la plus rapide. Prix réclame Fr. 90.—
Adresse: **H. PIGUET-AUBERT**, téléphone 2 50 32
Fabrique de pulvérisateurs, PULLY

A vendre dans importante station de montagne du Valais
PETIT HOTEL
de 20 lits, très bien situé, pour le prix de francs 125.000.—
Ecrire sous chiffre P 66-143 S Publicitas, Sion

Bâtiment
A vendre près de Martigny, altitude 950 m., bâtiment se composant de 2 appartements de 3 chambres, cuisine, eau, lumière.
Convientrait comme chalet de vacances pour 2 familles. Prix très bas.
S'adresser à M. Marcel Moulin, Bureau commercial, Martigny-Ville.

Café-Restaurant
A remettre dans le Valais central. Chiffre d'affaires Fr. 40.000.—. Nécessaire pour traiter 16.000 Fr.
S'adresse au Bureau commercial Marcel Moulin Martigny-Ville.

COLIS-SECOURS
pour la FRANCE, l'ITALIE, l'ALLEMAGNE et les autres pays d'Europe
expédiés par **Pellissier & Cie S. A.**, Denrées coloniales en gros à St-Maurice. Expéditions rapides, frais de permis, d'exportation, de port et d'assurance compris dans les prix ci-dessous pour la France, l'Italie et l'Allemagne, pour les autres pays il est demandé une majoration pour le port. Tous les envois non arrivés à destination seront remplacés ou remboursés.

Type Colis N°	MARCHANDISES	Poids nets	Prix
1	Café torréfié	4 kg.	Fr. 22.—
2	Sucre cristallisé	4 1/2 kg.	„ 12.—
3	Riz du Brésil	4 1/2 kg.	„ 16.—
4	Pâtes alimentaires	4 1/2 kg.	„ 17.—
5	Lait condensé sucré, 10 boîtes	4 kg.	„ 19.50
6	Chocolat en tablettes, au lait 25 tablettes de 100 gr.	2 1/2 kg.	„ 22.—
7	Riz du Brésil	4 1/2 kg.	„ 27.—
	Sucre cristallisé	4 1/2 kg.	„ 27.—
8	Pâtes alimentaires	4 1/2 kg.	„ 30.—
	Riz du Brésil	4 1/2 kg.	„ 30.—
9	Pâtes alimentaires	4 1/2 kg.	„ 27.—
	Sucre cristallisé	4 1/2 kg.	„ 27.—
	Beurre fondu, suisse	1/2 kg.	„ 21.—
10	Huile d'olive	1 kg.	„ 21.—
	Riz du Brésil	1 kg.	„ 21.—
	Riz du Brésil	1 kg.	„ 21.—
11	Sucre cristallisé	1 kg.	„ 17.—
	Café torréfié	1 kg.	„ 17.—
	Chocolat en tablettes	1/2 kg.	„ 17.—
	Café torréfié	1 kg.	„ 17.—
	Lait condensé sucré	2 boîtes	„ 21.50
12	Sucre cristallisé	1/2 kg.	„ 21.50
	Corned-beef américain	1 boîte	„ 21.50
	Miel naturel	1/2 kg.	„ 21.50
	Sardines à l'huile d'olive 1/4 cl.	1/2 boîtes	„ 21.50
13	Café torréfié	1 kg.	„ 17.50
	Chocolat en tablettes	1/2 kg.	„ 17.50
	Sucre cristallisé	1/2 kg.	„ 17.50
	Miel	1/2 kg.	„ 17.50

Cette liste annule la précédente. Les commandes peuvent être faites par l'entremise des épicerie valaisannes, clientes de la Maison expéditrice, ou directement à
PELISSIER & C^{IE} S. A., St-Maurice
par compte de chèques postaux 11 c 88.

Agriculteurs ! Entrepreneurs !
L'Entreprise de défoncements et nivellements
Borgeat & Claivaz, à Vernayaz
se charge de tous vos travaux à la PELLE mécanique. Nouveau système = fort rendement
Tél. No (026) 6 12 66 Martigny.

Avis - Arrivage mules et mulets savoyards
de jeunes
de 4 à 6 ans. Prix et qualité sans concurrence
PIERRE COTTAGNOUD, Veiroz et Sion, tél. 4 12 20

LES APPAREILS VERMOREL
sont les soutiens de l'agriculture
Pulvérisateurs à dos Eclair 15 lit. Fr. 78.—
Pulvérisateurs à pression Leo 18 lit. Fr. 195.—
Soufreeses Bluette simple effet Fr. 65.—
Soufreeses Bluette double effet Fr. 78.—
Les pièces de rechange sont en stock
Notre atelier effectue les réparations et les révisions
Représentants généraux pour la Suisse :
Venthey & C^o, Martigny-Ville

Occasion : chambre à coucher complète
A vendre belle chambre à coucher noyer ciré moderne, soit : 2 lits avec belle literie neuve, crin animal. 2 tables de nuit dessus marbre, 1 armoire à glace 3 portes, 1 toilette avec glace dessus cristal et un tabouret rembourré, Fr. 1500.—
R. POTTERAT meubles occasion, LAUSANNE
8, Avenue du Théâtre

Occasion fromage bon marché
Colis maigre 1/4 gras
15 Fr. 1.70 2.10
10 Fr. 1.90 2.30
5 Fr. 2.— 2.40
Käswolf, Coire 12
Réclamez partout le Confédéré

Moto-Pompes centrifuges d'auto-amorçage de Gorman Rupp
Mansfield (USA)

- Groupe portatif léger 1 1/2", 2", 3", Débit : 250 à 800 Lit./Min.
- Groupe lourd 2", 3", 4", Débit : 600 à 2500 Lit./Min.
- Groupe spécial pour produits pétroliers 1 1/2", 2", 3", Débit : 300 à 1200 Lit./Min.

Moteurs à essence, 4 temps. Refroidissement à air. Montage sur socle. Disque d'usure interchangeable. Bâti en aluminium. Poids minimum. Poignée transport.

Gorman Rupp construit des pompes pour tous les usages

UNITRA
SION, case postale tél. 2 17 36



La journée valaisanne des pupilles à Viège

Le beau temps était heureusement revenu, dimanche, pour la fête des pupilles valaisannes et c'est sous un clair soleil que se sont déroulés les exercices auxquels participèrent 19 sections groupant 650 jeunes gyms.

La Fanfare municipale conduisit le cortège, dès l'arrivée en gare des sections, au culte célébré en plein air, à l'issue duquel eut lieu la remise d'un fanion aux pupilles de Viège. A cette occasion, M. Adolphe Fux, président de la ville, souhaita la bienvenue aux jeunes gymnastes et leur conseilla de respecter toujours la belle devise des quatre F afin de devenir plus tard des hommes cultivés et corrects.

Le banquet officiel réunissait les représentants de la ville, M. Auguste Schmidt, président cantonal, M. Paul Morand, vice-président central, et bien d'autres personnalités de la gymnastique qui s'adressèrent aux jeunes. Les concours reprirent aussitôt après cette partie officielle et se déroulèrent à la satisfaction générale grâce à l'excellente organisation de la fête. La population viégoise tout entière a réservé le meilleur accueil à ses hôtes de ce dimanche qui garderont de la cité haut-valaisanne un lumineux souvenir.

Voici les résultats du concours, par ordre alphabétique :

	Course d'obst. Production Prélim.		
Ardon	bien	très bien	bien
Bramois	bien	bien	bien
Brigue	très bien	très bien	très bien
Chalais	suffisant	bien	très bien
Charrat	bien	bien	très bien
Chippis	suffisant	très bien	bien
Fully	suffisant	bien	bien
Grimisuat	bien	bien	suffisant
Monthey	bien	bien	très bien
Naters	très bien	bien	très bien
Riddes	bien	bien	très bien
Saxon	suffisant	suffisant	bien
Sierre	suffisant	suffisant	bien
Sion	suffisant	bien	suffisant
Loèche	bien	très bien	bien
Uvrier	bien	très bien	bien
Vernayaz	très bien	très bien	très bien
Vouvry	bien	suffisant	très bien
Viège	très bien	très bien	bien

Course d'estafette, catégorie A :

Brigue 1:59, Loèche 2:03, Monthey 2:05, Charrat 2:07, Vernayaz 2:07, Naters, Vouvry, Chippis, Sierre, etc. etc..

Course d'estafette catégorie B :

Brigue 1:47, Vernayaz 1:48, Sierre 1:49,2, Monthey 1:49,3, Naters 1:51,2, Chalais 1:52, Viège, Vouvry.

A la veille de la Fête Romande des pupilles et pupillettes « Satus »

Againe la jolie vient de mettre la dernière main à l'organisation du grand rassemblement de nos jeunes gymnastes qui s'y sont donné rendez-vous pour samedi et dimanche.

Tout paraît maintenant bien au point et il ne reste plus qu'à demander au Ciel de nous accorder le plus riant des soleils, celui qui, ajouté aux joies d'un bar tout simplement atomique, d'un orchestre emballant et d'un spectacle de la plus franche... jeunesse, fera passer à chacun deux journées à jamais inoubliables.

Attention : Le concert de samedi soir débutera à 20 heures 30 et sera immédiatement suivi du BAL.

Un culte catholique aura lieu dimanche à 11 heures 15 à l'église paroissiale, cependant qu'un culte protestant est prévu à la même heure sur l'emplacement de fête ou éventuellement à la Salle de gymnastique.

Le Comité de Presse.

Un événement sportif à St-Maurice :

Ste-Croix I — St-Maurice I

Lorsqu'il y a une année le FC St-Maurice était condamné à quitter la Deuxième Ligue, la plupart des sportifs se demandèrent s'il ne s'agirait là que d'une éclipse ou si les Agauinois ne continueraient pas à « dégringoler » aussi vite qu'ils étaient montés.

Bandant toutes leurs énergies, les Bas-Valaisans se remirent au travail avec un cran et une volonté farouches et c'est ainsi qu'ils viennent de recevoir la récompense de leurs efforts en étant appelés à disputer le poule de promotion en Série supérieure en compagnie de Ste-Croix et de Sierre II. Pour son premier match, St-Maurice s'est déplacé dans le Haut pour y rencontrer les réserves sieroises qu'il a battues, un peu sévèrement il est vrai, par 4 à 1. Le dimanche 6 juin, les rouge-et-bleu recevront Ste-Croix et, en cas de victoire, seront promus. Un match nul risquerait fort de voir ces deux adversaires opposés à nouveau sur un terrain neutre pour un match d'appui, à moins que les sieroises réussissent alors à arracher un point en terre vaudoise. Une défaite de St-Maurice ne lui laisserait que le mince espoir d'assister à une victoire de Sierre II à Ste-Croix, ce qui exigerait une réédification de la poule.

Comme on le voit, cette rencontre qui débutera à 16 h. 15 précises et sera arbitrée par l'excellent M. Jeanneret de Genève, s'annonce des plus palpitantes, ce d'autant plus qu'au jeu étudié de nos valaisans les vaudois opposeront un jeu tout en puissance et d'une rapidité étonnante.

Le prix de toutes les places a été fixé à 1 fr. 20 (dames et militaires 0.60). Toutes faveurs suspendues.

On tient bon

(De notre correspondant particulier)

La Commission du Conseil des Etats chargée de l'examen du projet de réforme des finances fédérales a tenu deux longues séances à Berne. M. le Conseiller fédéral Nobs, dont une des « qualités » premières semble être l'obstination, avait pris la précaution de se flanquer de quatre « experts » munis de toute la « Gründlichkeit » désirable pour tenir les parlementaires plusieurs heures durant sous le charme de leurs interminables exposés. Le thème, on le devine très facilement : il s'agissait de convaincre nos parlementaires, par une véritable avalanche d'arguments plus aveuglants les uns que les autres, de l'impérieuse nécessité de maintenir la perception d'un impôt direct sur la fortune et le revenu, à défaut de quoi tout le travail péniblement échafaudé durant plusieurs années serait réduit à néant.

Heureusement, les commissaires sénatoriaux ne se sont pas laissés convaincre. Ils ont maintenu leur position de Davos et de Montreux, refusant d'admettre comme vérité première le caractère prétendu indispensable d'une contribution fédérale directe qui porterait une très grave atteinte à la structure fédéraliste de notre Etat. Et l'on choisirait précisément cette année jubilaire de 1948 pour consacrer une emprise fatale de l'Etat central sur les Cantons souverains ! On voit tout l'illogisme d'une telle suggestion, ce d'autant plus que, selon l'avis autorisé de techniciens exempts de tout parti-pris, l'équilibre des finances fédérales doit pouvoir être atteint, sans pour autant recourir à une imposition fédérale directe que d'aucuns réclament avec insistance par pure conviction partisane. On a l'impression très nette que le Conseil des Etats approuvera le point de vue adopté par sa commission, et cela à une majorité relativement encore beaucoup plus impressionnante que celle qui a été enregistrée à Berne. Et si, par la suite, le Conseil national devait adopter une attitude plus conforme aux souhaits de notre grand argentier, il n'est pas douteux que la Chambre haute, gardienne tradition-

nelle de l'autonomie cantonale, opposerait un veto résolu à une telle décision. D'ailleurs, comme on a déjà eu mainte fois l'occasion de le souligner, le verdict final appartiendra au peuple, et sa réponse ne fait aucun doute. On ferait bien de s'en aviser dans les hautes sphères du Département fédéral des finances.

La commission sénatoriale a proposé en outre l'introduction du referendum financier facultatif, tel qu'il a été adopté dans certains Cantons, à Fribourg en tout dernier lieu. Le budget fédéral devrait être ramené à un milliard 300 millions de francs, aussi bien au chapitre des recettes qu'à celui des dépenses. Il faudrait donc procéder à des économies massives dans le ménage de l'Etat central, dont le premier devoir devrait consister à démobiliser ceux de ses bureaux et de ses services dont la nécessité n'a pas été rigoureusement établie et qui pourraient être restitués aux Cantons ou à l'économie privée sans dommage pour personne. Concernant la couverture des déficits éventuels, les commissaires proposeront que la Confédération retienne une part du produit de l'impôt anticipé perçu pour le compte des fiscaux cantonaux et qu'elle doit leur restituer. En fait, la suggestion implique une forme un peu détournée du système des contingents cantonaux. Au lieu de recevoir de l'argent des Cantons, l'Etat central utiliserait pour ses propres besoins une ressource fiscale qui, normalement, devrait revenir aux caisses cantonales. Ce sont les Chambres qui auraient la compétence de décider, le cas échéant, une telle opération et d'en fixer les modalités et l'ampleur, en tenant compte de l'importance des déficits à combler dans le ménage de la Confédération.

Tout le problème promet de susciter, au sein des deux Chambres, des débats passionnés entre fédéralistes et centralisateurs. Les premiers auront ce gros avantage moral de se sentir soutenus et approuvés par la très grande majorité de leurs concitoyens. Il faudra bien, par la suite, se soumettre bon gré mal gré à la volonté du souverain.

La reconstruction du Dnieprostoj

Un entrefilet paru ici même indiquait que ce célèbre barrage détruit par les Allemands venait d'être reconstruit. Une rectification s'impose. Ce ne sont pas les Allemands qui détruisirent le Dnieprostoj, mais les Russes eux-mêmes, pratiquant ainsi la tactique de la terre brûlée. On sait que lors de leur retraite devant l'invasion allemande, les Russes firent le vide derrière eux. Ils détruisirent tout ce qu'ils ne purent emporter afin de ne rien laisser qui puisse servir à l'envahisseur. On a vu que cette tactique s'avéra bonne.

Ainsi il en fut pour le Dnieprostoj. Cette centrale commandé tout le bassin industriel du Donetz, et Allemands et Russes luttèrent avec acharnement pour la possession de cet ouvrage. Une commission comprenant des chefs d'état-major, des ingénieurs, des techniciens et des délégués ouvriers, délibéra jour et nuit, près d'une semaine durant, sur la nécessité de conserver ou de détruire le barrage. Tout fut préparé méticuleusement. Les machines qui ne purent être démontées et emportées, furent rendues inutilisables, et le tout sauta peu d'heures avant l'arrivée des avant-gardes hitlériennes. Il se déroula même une cérémonie assez étrange. Etrange et grandiose d'héroïsme !

Lorsque fut connue la décision et l'heure de la destruction, des dizaines de milliers de personnes se portèrent aux abords du fleuve, et entonnèrent un hymne patriotique. Dans la clameur des voix et des cloches qui sonnèrent paraît-il ainsi qu'une salve d'artillerie, s'éroula le plus grand barrage d'Europe dans un fracas formidable.

Il est à noter qu'une certaine presse en Suisse et dans notre canton, fit à l'époque grand tapage de ces destructions. Que n'écrit-on pas sur le vandalisme des Russes qui, incapables d'opposer la moindre résistance à l'envahisseur, allaient se détruisant eux-mêmes !

Le Dnieprostoj vient d'être reconstruit et cela dans un temps record. A juste titre ces ouvriers peuvent être fiers de leurs efforts.

M. R.

Si Hitler avait réussi à envahir l'Angleterre...

Un magazine américain a publié un article extraordinairement intéressant du dramaturge Robert Sherwood, qui fut pendant la guerre conseiller personnel du président Roosevelt. Cet article, basé sur les papiers secrets d'un autre conseiller de l'homme d'Etat, M. Harry Hopkins, apporte une série de révélations. Il nous apprend, tout d'abord, que la famille royale de Grande-Bretagne, Churchill et tous les membres du gouvernement étaient déterminés à rester sur l'île, au péril de leur vie, en cas d'invasion et d'occupation nazie.

Le premier ministre informa Roosevelt que lui-même et ses collaborateurs étaient prêts « si l'Angleterre venait à disparaître, à disparaître avec elle. » M. Hopkins apprit, comme il le dit dans ses notes, que le gouvernement de Sa Majesté n'ébaucha pas même un plan d'évacuation au Canada ou dans un autre pays. Il ajoute que Churchill avait l'impression que « la chute du Royaume-Uni entraînerait — pour quelque temps, du moins — l'effondrement de l'Empire, et que l'administration des restes du Commonwealth passerait au gouvernement de Washington. »

L'article nous révèle aussi qu'en 1940, pendant l'été, le Premier anglais adressa à Roosevelt un message pathétique pour lui demander de faire entrer les Etats-Unis en guerre, « seul moyen de sauver la France » : cela se passait une année et demie avant Pearl Harbour. A quelque temps de là, il intervint de nouveau auprès du président américain pour que la flotte des Etats-Unis se chargeât de la défense de Singapour. Il l'informa que l'armée britannique ferait sauter le canal de Suez et que la Home Fleet se sacrifierait jusqu'à la dernière unité pour la défense de la métropole, si l'invasion allemande venait à réussir. D'ailleurs, cinq jours après le déclenchement de l'attaque-éclair des armées nazies contre les Pays-Bas et la France, il lui avait déjà envoyé un télégramme alarmant pour lui faire observer que l'Allemagne était en mesure d'occuper rapidement l'Europe.

Churchill envisageait la possibilité d'un violent bombardement de l'Angleterre et d'attaques de parachutistes. Enfin, il prévoyait que Mussolini entrerait dans la danse infernale pour recueillir sa part de butin. Roosevelt répondit en mettant l'accent sur les difficultés résultant de la Constitution, mais il promit de faire tout son possible, excepté d'entrer en guerre. Alors que l'Angleterre se battait seule, il demanda à Churchill ce que deviendrait la flotte métropolitaine si les Allemands parvenaient à envahir le territoire anglais. Il reçut l'assurance que jamais la marine britannique, dans son ensemble ou en partie, ne se rendrait à Hitler et que toutes ses unités en état de naviger gagneraient des bases d'outre-mer.

Il se confirme, une fois de plus par ces documents historiques pathétiques que Winston Churchill fut le père No 1 de la résistance et de la victoire.

Les principaux dons d'honneur pour le Tir cantonal

Nous publions ci-dessous une première liste des principaux dons d'honneur pour le Tir cantonal valaisan de 1948. Nous remercions les généreux donateurs et nous espérons que leur exemple suscitera de nouvelles largesses. La souscription est encore ouverte, mais le temps presse. Les dons seront adressés à M. Joseph Gay, président de la Commission des Prix et Dons d'honneur.

Voici les principaux dons déjà reçus :

Conseil d'Etat du Valais : Fr. 1,500.— ; Banque cantonale, 1,000.— ; Commune de Sion, 500.— ; Caisse d'Epargne du Valais, 500.— ; Imsand, fabrique de draps, 500.— ; Cible de Sion, 300.— ; Aluminium S. A., Chippis, 200.— ; Commune de St-Maurice, 200.— ; Ciba S. A. Monthey, 200.— ; E. M. Brig. inf. mont. 10, 200.— ; Bourgeoisie de Sion, 150.— ; Provins, Sion, 100.— ; Aluminium, Martigny, 100.— ; Banque Populaire Valaisanne, 100.— ; Brasserie Valaisanne, 100.— ; Banque de Sion, 100.— ; Lonza, Viège, 100.— ; Lonza, Vernayaz, 100.— ; Société des explosifs, Brigue, 100.—

Fête cantonale de lutte

La fête cantonale valaisanne de lutte coïncidant avec le 25ème anniversaire de l'association, aura lieu à Riddes le 6 juin, où plus de 80 lutteurs participeront à des joutes pacifiques. On sait la valeur des lutteurs valaisans et cette année, plus que de coutume, les passes seront palpitantes car chaque participant veut conquérir une place honorable afin de se qualifier pour la fête romande et fédérale. Que chacun retienne cette date du 6 juin pour Riddes où la lutte des bergers sera à l'honneur ce jour là.

(Voir aux annonces).

RÉVEILLENZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Fr. 2.34 (U.C.A. compris).

BUFFET CFF, SION

Votre arrêt à l'arrivée et au départ !

CH. AMACKER

PETITES NOUVELLES

Une élégante nouveauté lancée par notre industrie horlogère : la montre transparente. Le choix des experts pour les jeux Olympiques de 1948 à Londres s'est porté sur des chronographes suisses.

Une fabrique suisse d'ascenseurs vient de prendre un brevet pour une nouvelle invention : il s'agit d'un lift pour garage, qui transporte les voitures aux différents étages du garage et leur donne accès aux boxes.

La compagnie portugaise des chemins de fer a commandé 60 voitures à 4 essieux à des fabricriques suisses, qui sont à la tête de la technique de la construction en métal léger. Auparavant, les voitures étaient livrées par la France, la Belgique et l'Amérique.

Un nouveau planeur suisse pour performances le « WLM-I », vient de subir pendant 6 mois, avec succès, une série d'essais de laboratoire.

Le 14 juin sera inauguré un service aérien Rome-Zurich.

Dans un article consacré à la réclame efficace, le « Sunday Chronicle » de Londres reproduit divers timbres-poste suisses en écrivant que leur seule vue inspire le désir d'aller passer des vacances en Suisse.

A l'occasion de son 81ème anniversaire, la reine mère Mary a reçu des fleurs des Alpes. Elle a désiré qu'un groupe costumé, venu de Suisse, dansât et chantât au Palais de Buckingham.

Les résultats de la participation suisse à la Foire de Milan sont satisfaisants. Le pavillon de la Suisse a été visité par toutes les personnalités italiennes et par de nombreux délégués étrangers et gros commerçants du monde entier.



Couturiers.s.a

SION
GARAGES-ATELIERS-CARROSSERIE-PEINTURE

AGENCES EXCLUSIVES pour le Valais **DODGE**
FIAT - WILLYS - JEEP - SIMCA

Tél. 2 20 77

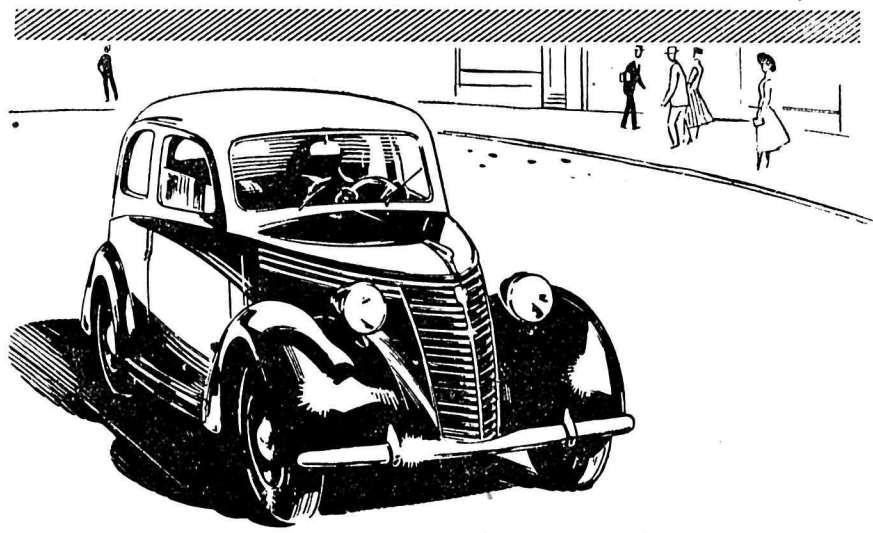
LOTÉRIE ROMANDE

demain...

Tirage à Boudry

FIAT

la voiture
qui garde son prix...



Si le prix d'une voiture neuve est important, celui de son rachat, après quelques années d'usage, prouve réellement sa valeur. Longuement éprouvés avant d'être mis sur le marché, les modèles FIAT ne craignent pas d'innover et par là, de rester actuels pendant de longues années. Robustes et racés, ils résistent victorieusement à l'assaut de l'usure comme aux variations de la mode et gardent ainsi toute leur valeur. Encore un avantage que FIAT vous offre.

Particulier cherche une
FIAT 1100
d'occasion, cond. int. Faire
offres détaillées avec prix et
km. parcourus, sous chiffre
10728 à la Revue Auto-
m. Berne.
A acheter par particulier, 1
en p
mod
7.5
Ti

Agence officielle : **Couturier S. A., Sion**
Téléphone 2 20 77

Vente et service :
BRIGUE : Fam. Heldner, Garage Central. SIERRE : Garage Triverlo.
MONTANA : Grand Garage de Crans. MARTIGNY : Garage de la Bâllaz.
MONTHEY : Garage Armand Galla

FIAT, la marque la plus répandue en Suisse

Hôpital cantonal de Genève - Maternité
Une inscription est ouverte du 15 mai au 15 juin 1948
pour le

Cours d'élèves SAGES-FEMMES
qui commencera le 1er octobre 1948
Les inscriptions sont reçues par la Direction de l'Hôpital
Cantonal qui fournira tous renseignements

**Pâtissier
ou boulanger-pâtissier**

serait engagé par la Société Coopérative de Bex,
pour son service de Boulangerie à Monthey. Situation
d'avenir pour jeune pâtissier ou boulanger-pâtissier
pouvant travailler seul, débrouillard.

Faire offres avec prétentions de salaire à M.
Emile Corti, gérant de la Coopérative à Bex.

Par suite de transformations
à vendre

2 chaudières d'appartement

Faire offres à
l'Imprimerie Nouvelle, A. Montfort
Martigny Téléphone 6 11 19

Travaux de la vigne et
des champs

La boisson idéale : Les excellents cidres
fermentés, en fûts, à partir de 50 litres.
Jus de pommes sans alcool (cidre doux)
en harasses de 12 bouteilles de litre.
Eaux minérales.

CIDRERIE CONSTANTIN & C^{IE}
Rue du Rhône SION Tél. 2 16 48

FEUILLETON DU « CONFEDERE » No 17

**LE RAID
INVOLONTAIRE**



Roman d'aventures inédit de Jean Demais

— Qu'y a-t-il ? répéta Pluvinel.
Cette fois, le pilote répondit en phrases hachées :
— Sommes pris dans tornade... orage... ai perdu
direction... aiguille... boussole affolée...
Jean sentit une légère moiteur lui monter aux
paumes et un frisson glacé parcourut son échine. Mais
il se reprit presque instantanément et demanda :
— Le moteur ?
— Tape bien, mais je crains pour la voilure...
— Atterrissons !
Et cette réponse tragique :
— Je ne sais plus où nous sommes, mais je crois
que nous avons été déportés à l'ouest... très loin.
— Alors ?

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas
de traité avec la Société des Gens de Lettres de
France.)

— Alors, dans ces conditions, nous nous trouvons
peut-être au-dessus de l'océan !
— Que comptez-vous donc faire ?
— Tenir l'atmosphère jusqu'au jour si possible !
Il n'y avait pas d'autre solution, en effet... Pluvinel
interrompit donc ce dialogue tragique et superflu.
La situation de l'appareil était effroyable, sa mem-
brure craquait de toutes parts ; à certains moments
on le sentait enlevé dans un remous comme un fétu
de paille, puis il plongeait comme une pierre.
Brusquement, les ténèbres opaques qui envelop-
paient l'appareil firent place à une leur fulgurante...
Pour le coup, les passagers de l'avion passèrent
du sinistre à l'inférieur ! Ils voyaient maintenant, au
sein d'une atmosphère embrasée, de longs traits de
feu s'entre-croisant en tous sens autour d'eux, ils é-
taient pris dans un réseau de flammes aveuglantes,
qui menaçaient à chaque instant de les anéantir... Une
insupportable odeur de soufre les prenait à la gorge.
Cette fois, ils se sentirent définitivement perdus...
Malafaux parut lâcher les commandes et, dédaignant
de demander à Pluvinel le secours de l'appareil a-
coustique, il se retourna vers lui et hurla :
— Un orage, nous sommes fichus si nous ne descen-
dons pas...
— Descendons ! hurla à son tour Pluvinel.
Et la descente eut lieu, vertigineuse. L'appareil
plongea brusquement de la zone embrasée dans de
nouvelles ténèbres... Puis, soudain, une leur diffu-
se, cotonneuse, enveloppa le navire aérien.

OLEOBLITZ

L'huile de demain
dès aujourd'hui en vente.

L'huile spéciale
Oleoblitz "R"

OSCY COLLE

est le produit
qui est absolument résistant à la cuisson, reconnu par
le Laboratoire fédéral d'essai pour raccommoder
et coller les :
**Salopettes, vêtements, tabliers, imperméables, para-
pluies, parasols de jardin,**
**Bâches, stores, tentes, toiles, tapis, chemin de toile,
meubles rembourrés,**
**Sacs, tuyaux à purin et pour pompes à incendie, ob-
jets en cuir, bois, carton et papier.**
OSCY colle même dans quelques secondes,
**OSCY raccommodage est plus durable que celui avec
la machine à coudre ou cousu à la main,**
OSCY colle même dans quelques secondes,
**OSCY sera indispensable dans chaque ménage grâce
à son utilité étendue.**
Son prix et sa qualité sont sans concurrence.
**OSCY sera vendu par les drogueries, épiceries, soci-
étés coopératives de consommation, associa-
tions agricoles, etc.**

Fabrication exclusive :
OSCY Spécialités H. WILDI, Reinach (Argovie)

M. Mario Pagliotti

Directeur de musique
anciennement à Orsières, avise ses amis et connais-
sances qu'il a élu son nouveau domicile à **Martigny-
Ville**, Route du Simplon (Bâtiment Kunz). Téléphone
6 11 81.

**Tabac
Virginia
No 444**



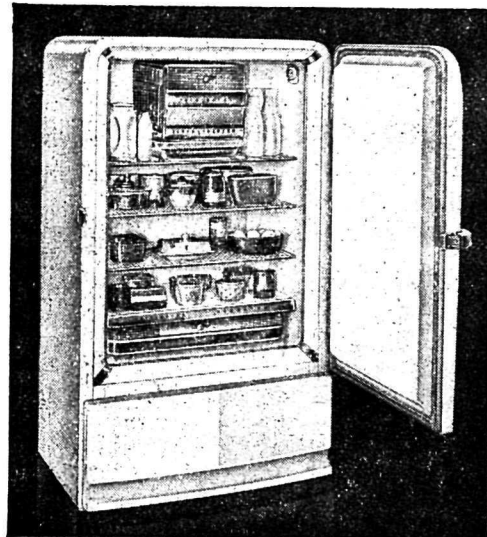
80 g net
75 cts.

- un bon tabac
avantageux

Pour vos **VINS ÉTRANGERS
ET LIQUEURS**
Une bonne adresse :
SIMA S. A. Av. de la Gare SION
Tél. 2 15 76

Frigidaire

Plus de
30.000
installations
en Suisse



**Installations
commerciales :**

Armoires, sorbetières, froid
central, chambres froides
et de congélation, réfrigé-
ration de comptoirs, conser-
vateurs, etc.

**Armoires
ménagères :**

Modèles divers ; derniers
perfectionnements de la tech-
nique frigorifique.

5 ans de garantie

Etude et projets sont établis gratuitement sur demande, par
personnel technique spécialisé.

**Chaque Frigidaire est une armoire frigorifique
mais chaque armoire frigorifique n'est pas un
Frigidaire.**

R. Nicolas Electricité Sion

Agence pour le Valais
Sous-agents : **Fernand Borella, électricien, Monthey.**
Francis Bender, électricien, Fully
Jean Antonelli, Pont-de-la-Morge.
Services Industriels, Sierre.

ON DEMANDE
pour Sion

sommelière

connaissant, si possible, les deux
langues.
S'adresser sous P 7410 S Pu-
blicitas, Sion.



**Mont d'Or
Savourieuse!**

EMBALLAGE CARTON
TRÈS PRATIQUE
BOURGEOIS FRÈRES S.A., BALLAUGES

VARICES

BAS 1re qualité, avec ou
sans caoutchouc. **Bas prix**
Envois à choix. Indiquer tout
du mollet.
RI MICHELL, spécialiste
Mercurie 3 — LAUSANNE

— L'aube ! l'aube ! cria Pluvinel.
Mais certains organes particulièrement délicats de
l'avion avaient dû avoir à souffrir des phénomènes
électriques au milieu desquels il avait évolué assez
longtemps ; l'oreille maintenant exercée de notre jeu-
ne héros percevait dans le rythme de la merveilleuse
machine des « ratés » de plus en plus fréquents et
brusquement le moteur « cala ».
Malafaux se renversa en arrière dans un effort
suprême... peine perdue... l'appareil prit une posi-
tion presque verticale et plongea...
Il y eut un craquement horrible, Jean Pluvinel se
sentit projeté dans l'espace...
Au moment où se produisit la rupture d'équilibre
de l'avion, instinctivement Jean Pluvinel se souvint
du sinistre doute qu'avait exprimé Malafaux :
« — Nous nous trouvons peut-être au-dessus de
l'Océan... »
Or, Pluvinel, nageur émérite, prit donc tout natu-
rellement lorsqu'il sentit qu'il abandonnait un point
solide, la position du plongeur bien déterminé à re-
monter à la surface.
Il alla donc piquer, mains jointes au bout de ses
bras tendus au-dessus de sa tête, dans une matière
qu'il pénétra assez aisément en vertu de la force
acquise, mais qui était bien loin d'avoir la fluidité de
l'onde amère. Il se rendit compte, lorsqu'il se fut ra-
pidement dégagé, qu'il était allé s'enliser dans une
dune de sable.

Comme il se relevait une explosion formidable re-
tentit...
Encore tout étourdi, à moitié aveuglé, il essaya de
se rendre compte de ce qui s'était passé, de ce qui
se passait... A cinquante mètres de lui, des tourbil-
lons de fumée et de flammes enveloppaient l'avion
piqué en terre comme une gigantesque chandelle...
Le moteur, en se brisant sur le sol avait fait explo-
ser le réservoir d'essence... tout flambait ! Il faisait
jour, un jour terne et bas !... La mer immense scin-
tillait à droite... A gauche, l'immensité désertique
s'étendait à perte de vue. Jean chancelait comme un
homme ivre...
Tout à coup, il se précipita vers une masse étendue
à quelques pas de lui... L'oncle Douillard, tout em-
berlificoté dans les burnous que lui avait octroyés é-
généreusement le capitaine Sauvageot, gisait, en ef-
fet, inanimé, sur le sable du rivage saharien... Mais
le brave homme était sain et sauf, il reprit rapide-
ment ses esprits, se mit sur son séant, se frotta les
yeux et contempla Jean Pluvinel en murmurant d'un
air encore un peu hébété :
— Eh bien, en voilà... eh bien... en voilà...
— ... Une sale passe ! continua le brave garçon,
ah ! oui, vous pouvez le dire patron ! ça a été une
sale passe, mais enfin... on en est sorti !
— Et Fernand, murmura l'excellent homme.
— Tiens, au fait, répliqua Jean Pluvinel, je n'y
pensais plus ! pardon, excuse, une minute, patron je
vais m'enquérir.